

quelques pierres racontent ...

03/1977



les marchands d'autrefois

«Sur le carré» de la place du Mal-Conseil, aujourd'hui Place aux herbes, les bateliers se réunissent pour vendre les marchandises débarquées du port de la Madeleine (actuelle Place de Bérulle)... Gratianopolos est devenue Grenoble depuis peu. Et l'on jase ! «Le panetier s'installe dans deux arcs de boutique». Il est tout près de la Rue Venderie (rue Renauldon). Bien sûr, c'est le lieu de passage des marchandises débarquées du port... Les paysans de la vallée passent tous par là. Car il y a des marchands drapiers, panetiers et boulangers. Ceux-ci tiennent le haut du pavé, les aspirants à la maîtrise doivent fabriquer un chef-d'œuvre. Ensuite il faut payer le droit d'ouvrir boutique. Ces messieurs sont organisés en corporation, avec syndics et prieur, et l'aspirant-maître paye encore une dime au prieur. Ensuite, chaque boulanger a droit à sa marque spéciale, laquelle est déposée et conservée à la Maison de Ville. Il ne s'agit pas de tricher : le bon pain est surveillé et suit le prix du blé. Depuis le XVI^e siècle, les consuls font une visite de contrôle deux fois par semaine. Boulangers et panetiers observent le repos dominical. Certains gâteaux sont interdits en temps de disette. Dès 1292, les particuliers pouvaient faire cuire leur pain au four banal (il nous reste encore deux «Rues du Four» : une à St Laurent et une à Très-Cloître) : ces fours appartenaient à la commune, étant affermés suivant un tarif.

Cependant, tous devaient se procurer leurs grains sur le Breuil (plus tard Place Grenette, d'où son nom) car tous les grenetiers doivent y porter «ces grains, ne vendre ni mesurer ailleurs, point augmenter le prix mis à son blé et soumis à l'impôt». Quoique n'étant pas unis en corporation, les grenetiers devaient prêter serment, mais ils essayaient de se soustraire à l'impôt, ou prélevement (une cuillerée prélevée sur le sac) en vendant hors de la place, directement dans les maisons et couvents. Il fallait se trouver sur leur route entre la Rue Chenoise et la Rue Pertuisière...

Le régime était aussi sévère pour les bouchers, dont les abattoirs étaient, au Moyen Age, proche de la Tour de l'Isle et le Couvent des Cordeliers (Place Lavalette) et dans la rue Beulerie qui y menait, devenue ainsi «Rue du Bœuf» (rue Abel Servien).

A la fin du XVII^e siècle, ils étaient près de la porte Créqui. Mais le commerce de la boucherie n'en était pas plus libre. Ils n'étaient pas organisés en corporation, mais adjudgés par la ville, et les soumissions étaient reçues chaque année par les Consuls. En 1528, il n'y avait que quatre bouchers ; en 1777 sept étaux, plus deux «pour la viande de vache et de brebis». Mais ma chère, avez-vous vu la hausse des prix ? En 1528, le bœuf se payait 4 deniers la livre ; en 1774, 4 sous 3 deniers, et le mouton grimpe de 6 deniers à 4 sous 3 deniers. Evidem-

ment, ce sont des moutons de montagne !

Je sais que les bouchers sont surveillés. Déjà en avril 1430 «il est interdit de vendre la brebis pour du mouton ou de la vache pour du bœuf». Parfait ! Nous sommes parés... si la viande ne l'est pas. Et pourtant... en 1630, les consuls constatent de nombreux abus. On interdit de «souffler la viande avec la bouche», et l'on s'aperçoit que les malins vendaient pour du bœuf des vaches auxquelles ils coupaient les tétines ! On aura tout vu, vous dis-je. Certains, comme M. Martel, le drapier en la rue Marchande (rue Renauldon, précédemment : r. Venderie puis Revenderie) essaiera de fermer sa grille le soir, car il a une jolie femme à défendre. Mais vit-on jamais grille arrêter les galants, fussent-ils des Digières ?

Et vit-on jamais les propos des commères empêcher la vente des denrées ?

La Place du Bon-Conseil (Place de la Marée au XVIII^e siècle) va s'agrandir vers la Place Claveyson et recevoir une fontaine de Lesdiguières en 1607, pour étancher la soif des bavardes, qui s'adonnent à leurs deux passions : acheter et jacasser. Un peu d'eau coule encore d'une borne au coin de cette Place aux Herbes.

M.H. FOIX ■

LA PAGE DU COMITÉ DE SAUVEGARDE DU VIEUX GRENOBLE

C.S.V.G.

Le Comité de Sauvegarde convoque ses adhérents à l'Assemblée Générale qui aura lieu le **lundi 14 mars à 18 h 15** à la Salle des Concerts - passage du Palais de Justice. Dans le cas probable où le quorum ne serait pas atteint pour que le Comité soit reconnu d'utilité publique, un film sera projeté à cette réunion et l'Assemblée Générale reportée au mois suivant.

Il n'a pas été attribué de Prix du Comité à un particulier cette année.

Les Lauréats du Prix des Trois Roses sont :

- Vivian - Parfumerie, 7, rue Raoul Blancherd

- Mme Carmen Eyberts - Marchande de porcelaine - 2, rue J.J. Rousseau

Mme Nicole Boyer - Coiffure - 3, rue J.J. Rousseau

- Mr Jacques Bernard - 14, rue J.J. Rousseau

- Mr Genaro Ciamarella - restaurant, 8, rue Brocherie

- «ACHA». Mr Maurice Rey-Jouvin 5, rue Brocherie

- «L'aube». Mme Liliane Anderson, 5 rue Brocherie

- Mr Alain Faure - Meubles - 11, rue des Clercs

- Mr Buono «L'Atelier 3» - 6, rue Pierre Duclot

- Mr André Malesson - 6, rue Pierre Duclot «Atelier 3 bis»

- Mr Roland del Balzo - Philatélie, 3, rue Bayard

- «Filoselle et Petenioche» - Viviane et J.Claude David - Place des Tilleuls.

- Mme Godéliène Van den Houte, Fantaisie - 1, rue du Palais

- Mr Jean Van den Houte - Rotisserie du Couche-Tard - 1, rue du Palais

- Mr Laurent - confection, 8 rue de Sault

Cotisation annuelle : 20,00 Fr, comprenant l'abonnement à la revue Nouvel Actualité Dauphiné. C.C.P. 363742 Lyon. En espèces, à la permanence du Comité, les mardis de 17 à 19 h, Maison du Tourisme.

LES FORTIFICATIONS DE GRENOBLE A L'HONNEUR

On peut ne pas se passionner pour les fortifications et leur Histoire, mais si l'auteur l'est, quelque chose de son enthousiasme se communique au lecteur. C'est passionné par l'art militaire, que Maurice Mercier, ancien ingénieur et ancien sapeur, a étudié avec minutie l'histoire «de l'An 43 avant J-C à 1900» des Fortifications de Grenoble. «Dans l'intervalle», dit le Général Bézéggher dans sa préface, «étaient apparues d'innombrables projets de transformation ou d'agrandissement. Pourtant aucun siège sérieux... n'étant venu éprouver la valeur de tel ou tel système, il est impossible d'en mesurer l'efficacité réelle... ces murailles eurent au moins fréquemment l'avantage d'obliger l'ennemi à contourner la ville sans l'attaquer».

Même si l'on n'est pas militaire, ni ingénieur, on sera intéressé par maint détail qui tient à l'histoire, petite ou grande, de la ville, comme : le Rempart des Dominicains et les Fracs Archers ; comment fut évitée la St Barthélémy dauphinoise ; la disparition des portes Très-Cloître et de Bonne ; d'où vient le nom de Bastion, etc... Entre les pages de texte, les illustrations sont une agréable détente, très variée.

M.H. FOIX ■